

PARIS, 5 septembre (Infosplusgabon) - Le service de Service communication de l'Etat Pied-Noir a, dans un communiqué rendu public mercredi, annoncé que Jacques Villard, Chef de l'Etat Pied-Noir et l'un des initiateurs de ce vaste projet fédérateur des Français nés en Algérie, de leurs familles demeurées en Métropole et de leurs amis disséminés à travers le monde, est menacé de mort, victime de son engagement sans réserve, sa loyauté, et en particulier pour ses qualités de visionnaire.

Ouvrant pour la reconnaissance d'un Etat Pied-Noir, il a récemment franchi une étape importante pour rechercher un territoire où se retrouveraient, les Hommes et les Femmes qui se reconnaissent dans son projet oh combien déjà reconnu par les Pieds-Noirs mobilisés derrière ce Grand homme providentiel.

Comme Napoléon et à sa juste hauteur d'inspiration et de vision, Jacques Villard a osé poser les bases d'une Fédération au risque d'éveiller bien de souvenir, mais surtout de mettre sur la table un débat qui trouve son essence profonde dans cette volonté des peuples à recouvrer leur souveraineté, leur raison de vivre mais aussi leur volonté de s'exprimer librement en perpétuant leur histoire que le temps ne pourra jamais effacer.

Qui est Jacques Villard ?

Ancien soldat et patriote français, cofondateur du Front national des Jeunes rapatriés et du Cercle algérieniste, ancien Intendant général de l'Ecole militaire de Sorèze, victime d'un double attentat et d'une opération à cœur ouvert, le Chef de l'Etat Pied-Noir, Jacques Villard, vient de recevoir des menaces de morts et de graves accusations lancées par des individus dont on connaît les attaches dans certains groupuscules de l'Extrême droite en France.

Curieusement, ces individus ne font l'objet d'aucune poursuite par les services officiels français ou algériens.

Dans une déclaration publique, le Chef de l'Etat Pied-Noir a précisé que cet Etat, la Fédération des Deux Rives, prenant exemple sur la démarche d'Albert Camus, n'avait pour seul combat que la PAIX.

Le peuple Pied-Noir a été martyrisé le 23 mars 1962 à Bab-El-Oued, le 26 mars 1962 à Alger et le 5 juillet 1962 à Oran, sur l'ordre des gouvernements français et algériens de l'époque.

La France et l'Algérie, le peuple français et algérien de 2018 n'ont plus rien à voir avec ces drames de l'époque. Mais, il est cependant nécessaire, pour la mémoire de l'humanité que la Vérité, toute la Vérité, rien que la Vérité soit dite.

Des milliers de Pieds-Noirs innocents sont tombés sous des balles et des couteaux assassins. Ils ont droit à la reconnaissance de leurs martyres par l'humanité en tant que victimes de crimes individuels et collectifs.

Ces souffrances ont soudé les Pieds-Noirs qui ont formé un Peuple et une Nation pacifiques.

Les Pieds-Noirs ont été dispersés sur les cinq continents sans ne pouvoir jamais espérer un jour, revoir les lieux qui les ont vu naître, ni les tombes qui les attendaient.

En vertu de la Déclaration Universelle des Droits des Peuples signée à Alger le 4 juillet 1976 et de la Charte de l'Organisation des Nations Unies signée à San Francisco le 26 juin 1945, ce Peuple et cette Nation Pieds-Noirs ont le droit de se doter d'un Etat pour les représenter sur le plan international et d'un territoire pour les accueillir.

Les Pieds-Noirs ne sont pas des « desperados »

Les Pieds-Noirs ne sont pas des « desperados ». S'ils se recommandent au premier chef d'Albert Camus, c'est bien pour affirmer leur démarche fraternelle et solidaire en Méditerranée.

Le gouvernement de la Vème République de 1962 a livré au gouvernement algérien des domaines en France qui appartenaient aux Pieds-Noirs pour plus de 20 000 ha. L'Etat Pied-Noir demande à ce qu'un seul de ces territoires de 400 ha dont tout le monde connaît l'existence soit remis, non pas à des intérêts privés, mais à la communauté des Pieds-Noirs regroupée au sein de leur Etat, y compris au travers d'associations nationales et internationales qui les représentent.

L'Etat Pied-Noir rappelle que la Constitution dont il s'est doté affirme sa neutralité totale. En conséquence, l'Etat Pied-Noir n'a signé et ne signera aucune alliance avec un quelconque Etat engagé dans une quelconque guerre au monde.

Farouche partisan de la préservation de la beauté de notre planète, l'Etat Pied-Noir s'engage par contre à signer toutes les alliances dans le cadre du développement durable et de la solidarité internationale.

Enfin, l'Etat Pied-Noir a refusé toute alliance avec les forces de l'argent en s'obligeant à ne pas détenir de comptes bancaires où que ce soit dans le monde.

Tous ses responsables et ses citoyens concourent bénévolement à l'extension dans le monde de son audience. Plusieurs associations Pieds-Noirs participent aux frais concernant les

manifestations de mémoire et de réconciliation organisées par l'Etat Pied-Noir, du fait d'un manque total de ressources de cet Etat.

Jacques Villard, le Chef de l'Etat, a précisé lors de la fin de son intervention publique qu'il avait entendu ces menaces de mort, qu'il recevait des lettres de délation anonymes, mais qu'il n'en tenait aucun compte.

Lorsque l'on prend la tête d'un tel idéal, que l'on représente une Nation de Vivants courageux et de Morts héroïques, la mort n'effraie plus personne.

Cet Etat est inscrit maintenant dans le concert des nations et commence à acquérir ses titres de noblesse. Cet Etat accepte de débattre publiquement, contradictoirement et pacifiquement avec l'ensemble de ses détracteurs, là où ils se trouvent ou là où ils se cachent pour ceux qui agissent dans l'ombre.

A l'exemple de Jean Richepin qui fut comme Albert Camus, un auteur Pied-Noir de renom, le Chef de l'Etat Pied-Noir « se croise les bras devant toutes les haines ».

Rappelons que depuis plus de 50 ans maintenant, le Peuple Pied-Noir attend, en vain, son intégration au sein de la Nation française pour laquelle plusieurs de ses générations ont sacrifié volontairement leurs vies en participant, massivement, à tous les conflits mondiaux afin de conserver à notre Mère-Patrie, sa liberté et sa souveraineté. Cependant, la situation devient grave en Méditerranée et en Mer Noire.

Tous les jours, désormais, des attentats endeuillent des peuples innocents qui ne sont pas concernés par les conflits qui se développent, pour diverses raisons, au sein de cette mer intérieure qui devient une poubelle, voire un cimetière. Le Peuple Pied-Noir ne peut plus laisser à d'autres, le soin de maîtriser son avenir d'autant que les responsables français, au lieu de se coaliser face au danger, se déchirent, entre eux et à l'intérieur d'eux-mêmes, au moment des présidentielles comme des législatives.

Il nous est impossible de rester les bras croisés. Pour assurer son développement pacifique, maîtriser sa sécurité, donner un avenir à ses enfants, Le Peuple Pied-Noir a décidé de prendre en mains son destin dans le cadre du droit international des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il vient de se doter d'un en application de la Convention de Montevideo du 26 décembre 1933 qui lui permet de créer son Etat, sans que personne ne puisse s'y opposer et sans que sa légitimité ne soit remise en cause par quiconque.

Le lancement par Jacques Villard de la Fédération des deux Rives a pris de vitesse les plus pessimistes dont ses détracteurs tapis dans l'ombre et qui n'ont jamais eu le courage de révéler leurs identités. La Fédération des Deux Rives, c'est l'histoire d'un train qui a quitté la gare et qui pris de la vitesse au grand désarroi de ses détracteurs qui n'on jamais eu l'audace ni la volonté de croire en ce projet et de s'y impliquer.

Les choses se dessinent favorablement à l'horizon. C'est dire également que la politique de la chaise vide ne paie pas.

L'Etat Pied-Noir c'est d'abord une véritable criatalisation d'idées riches et une mobilisation inattendues des Pieds-Noirs à travers le monde qui se reconnaissent dans cet espase et qui y souhaitent adhère mais surtout s'exprimer...enfin librement pour construire UNE nation. LEUR Nation.

FIN/INFOSPLUSGABON/OKL/GABON 2018